

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Palais des sports et de la culture du Gosier reçoit un avis favorable de la commission de sécurité

GOSIER, LE 27 JANVIER 2022 — Cédric CORNET, Maire du Gosier et Mévice Vérité, vice-présidente du Conseil d'exploitation du Palais des sports et de la culture du Gosier se réjouissent de l'avis favorable de la commission de sécurité qui a validé ce jeudi 27 janvier 2022, la réouverture de l'établissement fermé, en raison de la crise sanitaire.

La municipalité du Gosier avait fait le choix dès son arrivée aux affaires communales, de rétablir une gestion en régie directe du Palais des sports de la commune. Cette décision a été prise en décembre 2020, à l'occasion du terme du contrat de la délégation de service public qui gérait l'établissement jusque là.

Dès lors, les agents du palais ont été intégrés à l'effectif de la collectivité communale. Actuellement, on compte 6 agents dont 4 agents SSIAP (Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes). Cet effectif sera renforcé au cours de l'année 2022 afin de répondre aux mesures réglementaires des établissements recevant du public (ERP), et ceci pour garantir la sécurité du bâtiment et des personnes.

La Ville du Gosier se prépare à travailler en lien avec les associations du territoire et singulièrement les clubs de sports pour l'établissement d'un planning d'occupation du site. Le maire et son équipe recevront les acteurs du palais en février pour présenter le nouveau fonctionnement de l'établissement.

La structure monumentale pouvant proposer de grands événements sportifs, culturels, ou professionnels et pouvant accueillir 5 000 personnes en format spectacle et 2 900 en format manifestation sportive, retrouvera une vie publique dès que les restrictions liées à la crise sanitaire seront levées.

Le palais des sports et de la culture du Gosier, un équipement au service de la population.